

## Pistes de réflexion pour une pédagogie différenciée autour du récit en histoire en classe de 6<sup>ème</sup>.

### Objectif et problématique

L'objectif de cette proposition est de montrer l'utilisation d'une pratique de pédagogie différenciée autour du récit en histoire.

Les buts sont multiples : - répondre à l'hétérogénéité des classes, c'est-à-dire permettre à tous les élèves d'acquérir les bases minimales du savoir et des savoir-faire et d'offrir à ceux qui en sont capables, qui en ont les possibilités, d'en savoir plus, d'approfondir, d'être stimulés.

- de travailler le récit (question « longue » du DNB) pour que chacun puisse réaliser à son rythme cet exercice difficile qui met en œuvre de nombreuses capacités : prélever des informations, trier, sélectionner, classer, organiser, mettre en relation.

On propose ici, à partir d'un corpus de documents, de faire travailler le récit aux élèves selon leur niveau de compétence. Tous les élèves élaborent le récit dans sa globalité avec les mêmes documents, une aide différenciée est apportée en fonction des compétences de chacun : autrement dit, les élèves ont le même objectif mais pas la même aide.

La séance s'inscrit dans le chapitre III du programme d'histoire de 6<sup>ème</sup> (Rome), dans le thème n°1 (Des origines à la fin de la République : fondation, organisation politique, conquêtes). La proposition porte sur le récit concernant le siège d'Alésia. Environ 1h30 peut être consacrée à cette séance sur les 6-7 heures accordées à l'étude de ce thème.

### Mise en œuvre

Dans un premier temps, le professeur, par un récit « modèle », rappelle la conquête de la Gaule par les légions romaines de Jules César avant le siège d'Alésia. Ce moment permet de réinvestir les différents critères du récit en histoire que les élèves réinvestiront.

Dans un deuxième temps, les élèves reprennent la fiche méthode sur le récit ou l'échelle de maîtrise distribuée en début d'année scolaire. Puis, le professeur propose le corpus documentaire sur lequel les élèves vont s'appuyer pour rédiger leur récit sur le siège d'Alésia. Tous les élèves ont les mêmes documents, à savoir : deux extraits de texte tirés de l'ouvrage de César, *la guerre des Gaules* : un sur l'organisation de la révolte gauloise par Vercingétorix et l'autre concernant la reddition du chef gaulois ; le plan du siège d'Alésia réalisé à partir des fouilles archéologiques d'Alise-Sainte-Reine ; la maquette des fortifications romaines devant Alésia.

Ensuite, les situations d'apprentissage diffèrent selon les difficultés des élèves :

- Pour les élèves qui ont les difficultés les plus importantes, plusieurs possibilités sont offertes :
  1. Les élèves, à l'aide d'un code couleur, surlignent ou soulignent les éléments constitutifs du contenu d'un récit : source, date, acteurs, événements, explications, impact... Puis, ils choisissent parmi quatre récits proposés par le professeur (un seul est correct, les autres ont soit des oublis, des confusions, des erreurs d'ordre de contenu ou de maîtrise de la langue) celui qu'ils considèrent être le meilleur, ils justifient leur choix et ils recopient le récit.
  1. Le professeur propose aux élèves plusieurs étiquettes dont chacune correspond à un passage rédigé du récit. A l'aide du corpus de documents, les élèves doivent remettre dans l'ordre chronologique les étiquettes et les recopient pour raconter le siège d'Alésia.
  1. Le professeur apporte aux élèves les mots, groupes de mots ou expressions tirés des documents qui permettent de faire le récit. Avec cette aide et les documents, les élèves reconstituent le siège d'Alésia.
- Pour les élèves « intermédiaires », ceux qui ont déjà avancé dans la compréhension et l'écriture d'un récit, d'autres solutions sont possibles :
  1. Des questions directives, précises sont posées par le professeur sur chaque document. A partir des réponses apportées, les élèves construisent leur récit.
  1. A partir des documents, les élèves complètent un schéma ou un tableau comportant des questions fermées. Une fois ce « squelette » du récit complété, les élèves rédigent.

- Pour les élèves les plus avancés, diverses possibilités sont là encore envisageables. De façon globale, des consignes plus générales donc moins directives sont données aux élèves. Le degré d'autonomie est ajusté en fonction du niveau de chacun. On peut par exemple proposer par une phrase simple chaque thème du récit (je raconte la révolte gauloise, je présente et je décris le siège d'Alésia et j'explique comment le siège a pris fin) ou simplement leur donner pour consigne de raconter le siège d'Alésia. Enfin, pour les meilleurs, seul l'intitulé du récit leur est fourni. Ils doivent alors penser à utiliser leur fiche méthodologique sur le récit, rechercher les documents nécessaires dans le manuel puis rédiger le récit.

### **Les avantages de cette démarche**

Plusieurs avantages semblent se dégager : stimuler en rendant accessible le récit, faire en sorte qu'aucun élève ne bloque devant l'exercice, surmonter la difficulté du passage à l'écrit et permettre à ceux qui ont le plus de difficultés de prendre leur temps, de terminer le travail donné et aux plus avancés d'approfondir.

### **Pour aller plus loin**

Deux propositions alternatives de différenciation pédagogique autour du récit :

- Une première permet de faire travailler le récit en proposant des documents en fonction de l'hétérogénéité des élèves. Les supports donnés peuvent être plus longs, plus détaillés, plus difficiles ou différents. Il est également envisageable de jouer sur les questions posées : questions ouvertes, fermées, QCM...
- Une seconde offre la possibilité de faire travailler la production finale en donnant à chaque groupe de niveau une partie du récit à produire. On adapte les différentes parties en fonction des difficultés des élèves. Il est ainsi possible de varier le nombre de documents, « le degré de guidance » et la longueur du récit à faire. Cela permet de valoriser chacun et d'enrichir la mise en commun : croiser les informations, les explications, les mises en relation.